

L'ancien magasin Humblét transformé en **immeuble** à appartements, commerce et bureaux

7 Jul 2020



Le Collège communal a rendu un avis favorable sur le projet de rénovation de l'ancienne animalerie Humblét, qui existait depuis 1970 et qui a cessé ses activités en 2016. L'immeuble est situé à l'angle de la rue de la Cathédrale (numéros 63 à 67) et de la rue de l'Etuve (numéros 2 à 8). Le dossier va donc pouvoir continuer sa route et être transmis au Fonctionnaire délégué pour avis.

La surface commerciale va être réaménagée afin de créer des entrées indépendantes pour les étages. 9 logements vont y être créés en tout après la rehausse de deux niveaux de la partie avant des bâtiments. Il s'agira de 4 appartements de 4 chambres et de 5 appartements de 3 chambres. Des bureaux d'une surface de 1860 m² seront également prévus aux étages.

Le rez-de-chaussée sera, quant à lui, composé d'une surface commerciale de 1000 m². La conservation d'un espace commercial de cette superficie représente une réelle opportunité de redynamisation de la rue et, dans un sens plus large, du quartier et du centre-ville. *"Le projet va réhabiliter un édifice sans pour autant porter atteinte à sa valeur patrimoniale. Les interventions en façades et toiture à rue participent à la restauration et à la conservation du bien, ce qui est essentiel"*, souligne Christine Defraigne, échevine en charge de l'Urbanisme et du Patrimoine.